



HAL
open science

Entre passage et ancrage : les logiques territoriales des “ camps de transit ” en Croatie

Morgane Dujmovic

► **To cite this version:**

Morgane Dujmovic. Entre passage et ancrage : les logiques territoriales des “ camps de transit ” en Croatie. CANEPARI Eleonora, REGNARD Céline. Les logements de la mobilité, XVe-XXIe siècles, Karthala, 2018, L’atelier méditerranéen, 9782811125172. halshs-02546374

HAL Id: halshs-02546374

<https://shs.hal.science/halshs-02546374>

Submitted on 14 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les logements de la mobilité
(xvii^e-xxi^e siècle)

sous la direction de
Eleonora Canepari et Céline Regnard

Karthala
Maison méditerranéenne des sciences de l'homme

Morgane Dujmovic

Entre passage et ancrage : les logiques territoriales des « camps de transit » en Croatie

Le 15 septembre 2015, les autorités hongroises achèvent l'édification d'une double clôture de barbelés de 4 m de hauteur le long de la frontière Hongrie-Serbie, une mesure accompagnée d'une modification du Code pénal criminalisant le franchissement ou la dégradation de la séparation physique. Ce dispositif¹ perméable, contournable, mais hautement dissuasif, provoque un redéploiement radical des itinéraires migratoires vers la Croatie : le soir même une zone de passage est réactivée entre la ville serbe de Šid et le village croate de Tovarnik. En 24 heures, 11 000 personnes traversent cet espace frontalier, un chiffre à comparer avec les 3 914 « franchissements irréguliers de frontière étatique » enregistrés par le ministère de l'Intérieur croate (MUP)² sur l'ensemble du territoire³ croate au cours de l'année 2014.

183

« Comment veux-tu réagir face à cela ? Pour nous, c'est une nouvelle histoire qui s'écrit ». Je rencontre Ružica en 2014, lors de mon premier séjour à Tovarnik pour enquêter sur la construction d'un « centre de rétention » de 70 places financé par le *Schengen Facility Fund*. En 2014, la mise en fonction imminente du camp⁴ agite le village : le bâtiment sera-t-il de type fermé ? Créera-t-il de l'emploi pour les habitants de la localité frappés de plein fouet par la faillite des entreprises durant la guerre des années 1990 ? Le 29 septembre 2015, dès que je la retrouve sur ce terrain propulsé au cœur de l'actualité médiatique, Ružica m'avertit : « Tu sais, maintenant, le centre [de « rétention », nda], c'est devenu un détail ! » À 12 kilomètres au nord de Tovarnik, un « centre de transit » (*tranzitni centar*) d'une capacité de 5 000 places a été installé dans l'urgence le 20 septembre sur le site d'un ancien oléoduc dans le lieu-dit d'Opatovac.

Le camp d'Opatovac sera le lieu d'une intense activité humanitaire et policière jusqu'à son démantèlement complet et sa délocalisation début novembre 2015 dans un « centre d'accueil et de transit d'hiver » (*zimski prihvatno-tranzitni centar*) en périphérie de Slavonski Brod. Jusqu'au 9 décembre 2015, 485 377 migrants⁵ sont enregistrés par les autorités

croates dans ces deux camps extrêmement médiatisés⁶. C'est d'ailleurs dans la tente « médias » du camp de Slavonski Brod que le ministre de l'Intérieur de l'époque m'accorde un entretien manifestement voué à vanter l'efficacité des camps au sein du dispositif de contrôle frontalier : « La police croate surveille entièrement ses frontières. [...] À Opatovac nous avons eu des tentatives de passages sur les côtés. La police les attendait et les conduisait au camp. [...] Nous avons des caméras thermiques, nous avons tout, personne ne peut passer »⁷.

184

L'hermétisme de ce corridor migratoire dû à l'encadrement policier strict de toute circulation transparaît dans les premières descriptions de mon journal de terrain. Pourtant, dans les récits que je récolte fin septembre 2015 à proximité comme à distance des camps, des citoyens croates qualifient la situation migratoire de « phénomène » ou d'« événement » inédit. Ces témoignages de « bouleversements territoriaux »⁸ invitent à penser les interstices dans et par lesquels se produit le contact entre les migrants dits « en transit » et les individus résidant en Croatie. Quelles sont les potentialités de coprésence entre ces groupes, et comment le dispositif d'encampement modèlè-t-il leurs interactions ? Cette question amène à formuler deux hypothèses : d'une part, nous approfondirons l'idée selon laquelle les fonctions et les pratiques gestionnaires du camp rejaillissent sur les interactions socio-spatiales entre les groupes se définissant comme migrants et autochtones⁹ ; d'autre part, suivant la thèse d'Olivier Milhaud sur les prisons françaises, nous explorerons la notion de « dispositif spatial contradictoire » pour étudier les couples proximités-distances et continuités-discontinuités comme les processus d'ouvertures-fermetures et d'inclusions-exclusions¹⁰ relatifs aux camps croates.

Nous étudierons d'abord les fonctions des camps au sein d'une stratégie de gestion des migrations élaborée aux échelles européenne et nationale. Affiner l'analyse jusqu'à l'organisation spatiale, sociale et architecturale des camps permettra ensuite d'observer au niveau micro les pratiques et les interactions quotidiennes de différents systèmes d'acteurs en situation de coprésence. Enfin, en observant l'environnement des camps, on pourra saisir en quoi la recomposition des territorialités et le contexte de perception et de réception des migrants sont médiatisés par l'encampement.

L'encampement comme dispositif : des localisations paradoxales, des fonctions spatiales contradictoires

Des camps pour organiser le transit rapide au sein du corridor migratoire officiel

L'ampleur des arrivées à la fin de l'été 2015 donne lieu à l'instauration d'un corridor migratoire officiel de la République de Macédoine à l'Allemagne, lors de la réunion extraordinaire de Bruxelles le 25 octobre 2015¹¹. Conformément aux fonctions officielles du corridor (« protéger les frontières extérieures » et « prévenir une crise¹² humanitaire annoncée ») deux activités majeures sont organisées le long du parcours consacré : l'enregistrement des migrants et la distribution d'aide humanitaire (abris, nourriture, vêtements, couvertures, soins). Pour les réaliser concrètement, les autorités procèdent à des aménagements du corridor en installant des camps de transit et d'enregistrement. En Croatie, la mise en fonction du camp d'Opatovac relève d'une logique de centralisation : « Nous avons conclu que la meilleure option était que nous ayons un espace central, qu'on travaille dans un seul lieu pour que tout soit concentré »¹³. Dès le passage de la frontière serbo-croate, l'encadrement et l'acheminement des migrants vers le camp répondent à une stratégie de prélèvement des données et d'organisation rapide de la circulation :

185

« Arrivés par bus privés depuis Preševo, les migrants parcourent quelques centaines de mètres jusqu'au *territoire* croate. Là, un cordon de policiers les attend, signifiant la frontière extérieure de l'Union européenne. À chaque étape de leur cheminement, les autorités les somment de former deux lignes distinctes (« *two lines* ! » ou « *dva reda* ! », parfois en arabe) ; ils sont répartis par groupes de 50, soit la capacité des bus affrétés et financés par les autorités croates. Les groupes défilent très rapidement devant les humanitaires, car les consignes des policiers sont de les faire circuler sans délai vers le camp. Jour et nuit, on assiste à un véritable ballet de bus estampillés « transport occasionnel » (*povremeni prijevoz*), entre la frontière et le camp, et entre le camp et la gare de Tovarnik. »¹⁴

Opatovac est installé stratégiquement entre le point d'entrée et le point de sortie du *territoire*, tous deux situés sur un rayon du camp d'une quinzaine de kilomètres. Une modification majeure est opérée avec l'installation du camp de Slavonski Brod : « C'est d'une certaine manière une réplique d'Opatovac, mais [...] ici nous avons l'immense avantage que le train entre et sort du camp même »¹⁵. La disposition du camp autour des rails de chemin de fer modifie le tracé et les procédures de mise en circulation des migrants dans le corridor : les trains « chargés » au point-frontière ferroviaire de

Šid-Tovarnik font halte dans l'enceinte du camp, d'où ils repartent avec les mêmes voyageurs vers la frontière slovène une fois ceux-ci passés par les tentes d'enregistrement et de ravitaillement. Cette rationalisation draconienne des « mobilités gouvernementales »¹⁶ par la connexion directe du camp au réseau de transport témoigne de la stratégie nationale de canalisation de la migration par la mise en mouvement des migrants.

Des camps pour séparer, fixer, canaliser

186 Le dispositif de mise en camp opère des séparations par plusieurs « technologies » ou « jeux avec la distance »¹⁷ : la mise à l'écart par la localisation et la fermeture par la délimitation. Tout d'abord, les camps de transit sont implantés selon un principe d'espacement par rapport aux zones d'habitation conforme aux souhaits des élus locaux : « Nous étions à la réunion où il a été proposé que ce soit à Opatovac. Nous avons accepté. [...] Ce n'est pas dans le village donc c'est tout de suite acceptable »¹⁸. Selon un responsable de l'administration en charge de la gestion technique des camps, la même logique est adoptée à Slavonski Brod : « Comme à Opatovac, on a fait en sorte que le camp soit loin des habitants. [...] Ils ont compris que tout était sous contrôle »¹⁹. Ce principe est couplé à des procédés de fermeture et de surveillance destinés à empêcher ou dissuader toute dispersion des migrants hors des camps, comme cherche à nous le démontrer la porte-parole du MUP : puisque « la totalité du camp est placée sous vidéosurveillance » et qu'il y a « des clôtures autour », « tout est sous le contrôle de la police, donc pas un seul migrant ne sort où que ce soit »²⁰. Ces opérations matérielles et immatérielles de délimitation²¹ réduisent les espaces potentiels de contact entre les migrants encampés et les habitants des localités environnantes qui affirment progressivement « ne plus rien sentir »²² de la présence des premiers. Cette mise en invisibilité, contradictoire avec la forte visibilité statistique et médiatique des migrants, contribue à suggérer mentalement la séparation. La limite topologique se double d'une assignation des migrants aux camps, assimilable à une politique coercitive de ségrégation²³. Comme la prison, le camp relève aussi de l'expulsion et du refoulement « à l'intérieur du territoire national » puisque les migrants sont « déplacés », enfermés « dans un espace ad hoc », et empêchés d'avoir un « accès non réglé à l'extérieur »²⁴.

Le fonctionnement des camps relève d'un paradoxe majeur : conçus pour une population supposément de passage dans un espace dédié au transit, ils servent aussi à organiser la fixation et l'attente. Point nodal du dispositif de contrôle, le camp met en situation de coprésence des systèmes d'acteurs selon des conditions qui méritent d'être explorées par une plongée dans les camps.

Dans les camps : les dissensions de l'espace, du temps et des mobilités

Anatomie des camps et hiérarchies socio-spatiales au service d'une gestion humanitaire-sécuritaire (Fig. 1)

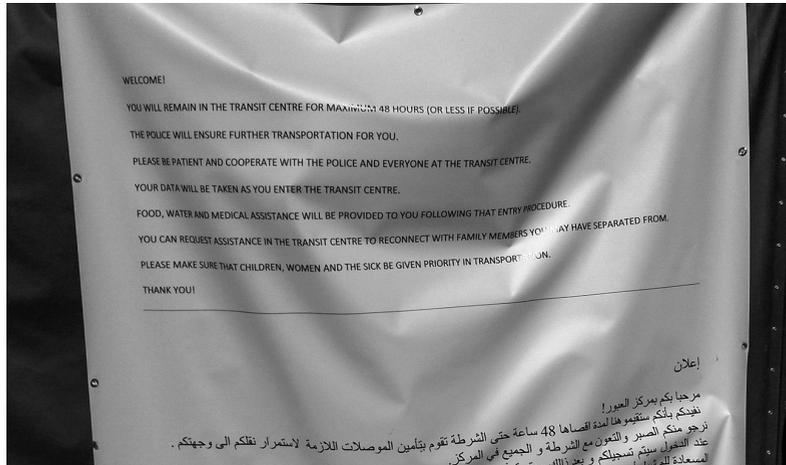


187

Fig. 1 – Opatovac : l'anatomie d'un camp de transit, entre logiques sécuritaires et humanitaires. Carte M. Dujmovic.

Au niveau micro du camp, les infrastructures comme les parcours balisés reproduisent les fonctions spatiales du dispositif macro. Sur la carte, le point A figure le lieu d'arrivée des bus depuis le point-frontière serbo-croate, à partir duquel les migrants sont dirigés vers le sas de fouille et d'enregistrement (Fig. 2). Une affiche indique en anglais, arabe et farsi « vos données seront prises à l'entrée », conformément aux préconisations européennes²⁵.

Les migrants sont ensuite dirigés vers les secteurs d'hébergement ceints de monticules sur lesquels patrouillent des policiers. Le taux d'encadrement policier élevé est assuré par différents corps de métier (police locale, police spéciale, police aux frontières) dépêchés de toute la Croatie. Ces acteurs sécuritaires interagissent au quotidien avec des groupes d'humanitaires issus d'organisations internationales (HCR, UNICEF, OIM, etc.) ou de la vingtaine d'ONG accréditées au camp. Parmi les bénévoles et salariés, on trouve des réfugiés statutaires embauchés comme traducteurs de farsi, pachto, urdu ou arabe. Identifiable par les dossards et les multiples logos multicolores, l'espace pratiqué par les acteurs humanitaires se déploie dans l'ensemble du camp, mis à part les quartiers généraux des autorités. Leurs routines spatiales conjuguent les points de distribution et stockage de l'aide et des itinéraires aléatoires parmi la centaine de tentes d'hébergement (Fig. 3).



188

Fig. 2 – «Maximum 48 heures». Affiche sur les tentes d'enregistrement du camp d'Opatovac, 03-10-2015. Cliché M. Dujmovic.



Fig. 3 – «L'arbre de Noël humanitaire» au camp de Slavonski Brod, 09-12-2015. Cliché M. Dujmovic.

L'observation fine des interactions dans ces espaces révèle des proximités entre certains acteurs humanitaires et sécuritaires. Les employés de la Croix-Rouge croate et du MUP travaillent main dans la main et adoptent des pratiques ordinaires similaires, comme le port de gants en latex et de masques en plastique qu'ils promeuvent activement par peur du contact avec des maladies contagieuses. Le chevauchement de leurs rôles et leur pouvoir de catégorisation est patent, car les deux institutions coordonnent conjointement les ressources humaines du camp, la délivrance d'accréditations et la détection des groupes dits «vulnérables». Enfin, la consigne donnée aux journalistes de ne photographier ni les policiers ni les membres de la Croix-Rouge, comparée au maniement souvent grossier de l'image des migrants, témoigne des hiérarchies instaurées par ces gestionnaires.

Des capacités de territorialisation inégales

Les migrants rencontrés dans ces camps à l'hiver 2015 racontent autant la privation de liberté que la fonction-ressource de tels lieux. Slavonski Brod est doté d'infrastructures plus perfectionnées qu'Opatovac pour faire face au climat hivernal, en particulier dans les espaces destinés aux gestionnaires : les containers des agences étatiques sont déménagés dans un bâtiment en dur, chaque ONG dispose d'un préfabriqué, les hangars de stockage sont plus spacieux, une tente est réservée aux médias... Cette modernisation comprend l'ajout d'espaces dédiés aux migrants qui me sont énumérés au cours de la visite, tels une tente mère-enfant, des containers pour groupes dits «vulnérables», un mur-vidéo géant où défilent des informations en urdu, arabe, farsi, anglais, six secteurs d'habitation chauffés contenant chacun un espace de prière, des toilettes pour personnes handicapées, des tentes wifi et des salles de jeux pour enfants : «Vous voyez, cette salle de jeu ? On a eu ça quand il y avait des petits enfants. [...] C'était gai, des chants, de la danse, les enfants qui dessinent, écrivent. Alors ils ont décoré toute la clôture avec leurs dessins»²⁶.

Contrairement à la description idéalisée qui m'est donnée au cours de la visite officielle, je constaterai au cours de mon séjour en observation participante la semaine suivante que ces espaces ne sont jamais pratiqués par les migrants. À cette époque, les services du camp ne leur sont pas accessibles, selon la logique de flux tendu dépendant d'une procédure d'enregistrement strictement minutée : «le train arrive avec 1 000 personnes, 8 wagons. Pour un train nous faisons l'enregistrement en une heure. Avant, il durait 3 minutes [par personne], maintenant ça va beaucoup plus vite»²⁷. En tant que bénévole affairée à la distribution de vêtements, j'ai observé que lorsqu'une personne souhaitait se reposer dans le camp, elle était bien vite pressée vers le quai de sortie. Le rythme imposé par les autorités m'a

poussée à des adaptations (courir après les migrants), voire à des ruses (entamer une discussion avec les policiers afin de prolonger les temps de distribution, seuls instants de contact avec les migrants²⁸). À Opatovac, l'ouverture des secteurs d'hébergement permettait le développement d'interactions et de formes de socialité, notamment dans la tente wifi dotée de multiprises; à Slavonski Brod, les innovations du contrôle restreignent les capacités de déplacement et de télécommunication qui pourraient permettre aux individus en migration de maintenir une mobilité et une coprésence²⁹.

190

Cette gestion par l'espace et le rythme introduit «une sorte de rupture absolue avec le temps traditionnel»³⁰. L'hétérochronie est double : les alternances entre moments d'attente et d'accélération des parcours placent les migrants dans des temporalités suspendues, voire précaires. Ainsi, «porté et transporté par d'autres sur lesquels il n'a aucun pouvoir réel ou symbolique», le migrant qu'on encampe est dépossédé du présent³¹, au point qu'à Opatovac, une personne me demande un jour dans quel pays elle se trouve. Ma réponse déclenche une série de questions : combien de temps restera-t-elle au camp? Dans quel pays sera-t-elle conduite ensuite? L'incertitude quotidienne est renforcée par le cloisonnement de l'information sur la poursuite du trajet, en partie dû au caractère hiérarchique et compartimenté de l'institution policière. Alors que les policiers postés à l'entrée du camp ignorent comment fonctionne l'intérieur, certains hauts gradés détiennent une information assez complète sur les parcours officiels («ils se sont bien fait avoir, ceux qui sont là, car tu sais ce que fait la Hongrie maintenant? Elle renvoie vers la Roumanie. Ils tournent en rond!»³²) et ne cachent pas une stratégie délibérée de contrôler par la contention de l'information.

L'asymétrie et le rapport de dépendance entretenus par l'imposition d'un espace et de temporalités débouchent sur une déconnexion entre les espaces perçus des contrôleurs et des contrôlés. Pour la porte-parole du MUP, Slavonski Brod, «c'est comme un petit village». À l'image du village, le camp représente pour les acteurs gestionnaires un lieu fait de rumeurs, de personnalités et d'intrigues; un espace où se nouent des relations multiples, où se réalisent des activités intenses – rémunératrices ou non – et où, en définitive, les acteurs sont en capacité de s'approprier un espace pour y prendre place. Pour les migrants, la précarité des ressources, le musellement des «arts de faire», comme le ressenti du contrôle et de la surveillance instaurent «une autre conjugaison entre la durée, l'espace et l'action»³³. Dénués d'habitabilité, ces espaces brident jusqu'à la mobilité de celles et ceux qui y sont assignés.

Malgré ces pouvoirs inégaux de « création territoriale » liés à la « détermination des grands systèmes socio-économiques spatialisés », les positions sociales qui se construisent dans et avec l'espace sont aussi le fruit de « l'imprévu », voire de « l'éphémère »³⁴. Il convient donc de décaler le regard vers les ambiguïtés territoriales qui fournissent les indices d'un renouvellement radical des rapports aux phénomènes migratoires.

Vers les « marges » des camps : production des localités, interactions et mobilisations

Productions territoriales autour des camps : les effets des mobilités au local

Les termes « chaos » ou « catastrophe » sont souvent mobilisés par mes interlocuteurs croates pour décrire les premières manifestations de la « crise ». Dans ces conditions, la mise en place du corridor ne relève-t-elle pas d'une volonté des autorités d'injecter de l'ordre dans le désordre pour démontrer qu'elles gèrent ces populations, en particulier à l'heure de la candidature du pays à l'espace Schengen³⁵ ? La mise en visibilité médiatique et politique des camps comme les facilités d'obtention de visites officielles à certaines périodes suggèrent également une volonté de démonstration de la part des autorités croates. Néanmoins, l'importance placée discursivement et symboliquement dans le dispositif de contrôle dépasse les réalités observables sur le terrain. Alors qu'en théorie le système de fermeture du camp opère dans deux sens (accréditations à l'entrée et obstacles à la sortie), dans les pratiques, il n'est pas rare qu'un intrus s'immisce dans le camp après avoir négocié son entrée. Comme nous l'avons vu, le dispositif opère par contradictions : il renforce certaines vulnérabilités tout en créant des moyens pour les gérer ; il ménage dans un même lieu des logiques humanitaires et sécuritaires. Un autre indice de ce « dispositif spatial contradictoire » réside dans la « recombinaison des espaces locaux » qui se situent dans le voisinage des camps³⁶.

191

Les productions locales par les mobilités sont d'abord déchiffrables dans les opérations humaines qui forment « la matérialité du tissu géographique » et s'inscrivent dans la sphère du « visible » et du « sensible »³⁷. À Tovarnik, l'installation du camp d'Opatovac a un impact économique et social lié à la présence de nouveaux acteurs et moyens sur le marché des fournitures et du logement local³⁸ : « La boulangerie fait plus de pain, le restaurant travaille plus, les cafés aussi. [...] En face de la pompe à essence, c'est la télévision croate qui loue. [...] Nous avons donné un bâtiment des pompiers gratuitement à la Croix-Rouge »³⁹. En plus de ces réaménagements du bâti privé comme public, les besoins logistiques du camp créent des opportunités d'emploi pour les administrés de la commune :

«— La commune de Tovarnik a 33 [agents de nettoyage du camp] et bientôt il y en aura 50.

— Bien. Donc ça a créé de l'emploi...

— Oui, oui, absolument! Quand on emploie 50 personnes, ça veut quand même dire quelque chose, pour un si petit lieu. [...] Donc à toute chose malheur est bon.»⁴⁰

Ružica est l'une de ces personnes employées au camp d'Opatovac. En tant que femme de ménage, elle travaille dans les tentes du camp où elle trouve régulièrement des objets, comme ceux qu'elle dispose un jour soigneusement sur la table devant moi : des bijoux, des montres, des pinces à épiler, oubliés ou abandonnés par des migrantes, et qu'elle a rassemblés dans ce qu'elle appelle sa «boîte à trésors» (Fig. 4). Comme elle me l'explique, si ces trésors n'ont aucune valeur financière, ils lui rappelleront ces femmes avec lesquelles elle a partagé une expérience commune de l'exil⁴¹.

192



Fig. 4 – La «boîte à trésors» de Ružica, Tovarnik, 08-12-2015. Cliché M. Dujmovic.

L'exemple de Ružica illustre comment «la mémoire et les représentations sociales», mais aussi «les idées, les valeurs, les images et les mythes», imprègnent les processus de production territoriale⁴². Les effets de ruptures introduits par le bouleversement perçu à l'été 2015 ne doivent pas masquer les continuités dans les rapports aux migrations de longue distance, déjà renouvelés depuis le milieu des années 2000 par la transformation du profil migratoire de la Croatie (considérée dès lors comme espace de transit)⁴³.

La guerre des années 1990, marquée par l'hébergement dans les hôtels du pays de plusieurs centaines de milliers de déplacés internes ou de Bosnie-Herzégovine⁴⁴, a forgé un habitus de l'accueil. À l'est, la Slavonie orientale porte aussi le pli des mouvements forcés : l'expérience exilique est profondément ancrée dans les mémoires de celles et ceux qui ont fui la guerre et qui, revenus au pays, sont aujourd'hui les accueillants. À Tovarnik, cette épaisseur historique des mobilités contraintes est réactivée en 2015 par des analogies évidentes entre ces différentes expériences migratoires, mais les comparaisons exprimées par les habitants de la localité opposent généralement les « migrants d'ici » et les « migrants d'ailleurs », mettant à distance deux groupes : « nous, réfugiés de l'époque » et « eux, réfugiés d'aujourd'hui »⁴⁵. Au-delà des dissemblances religieuses et ethniques perçues, l'argumentaire porte sur la nature même des migrations, convoquée pour établir la distinction entre « le Même » et « l'Autre »⁴⁶. Les motifs présumés économiques de migrations issues de pays supposés en paix font ainsi l'objet de réprobations, à l'heure même où les jeunes de Slavonie quittent massivement la région pour tenter de rejoindre des régions d'Europe plus attractives économiquement. Le côtoiement de ces réalités migratoires s'imprime dans des espaces pratiqués conjointement, comme en gare de Tovarnik où les agents de nettoyage ont baptisé le train « *la Syrie* ». Sur une affiche du hall sur laquelle figurait à l'origine le slogan « Slavons, voyagez en train vers l'Europe ! », la mention du gentilé local est noircie au marqueur, remplacée par l'inscription « Syriens (*Sirijci*) » (Fig. 5).

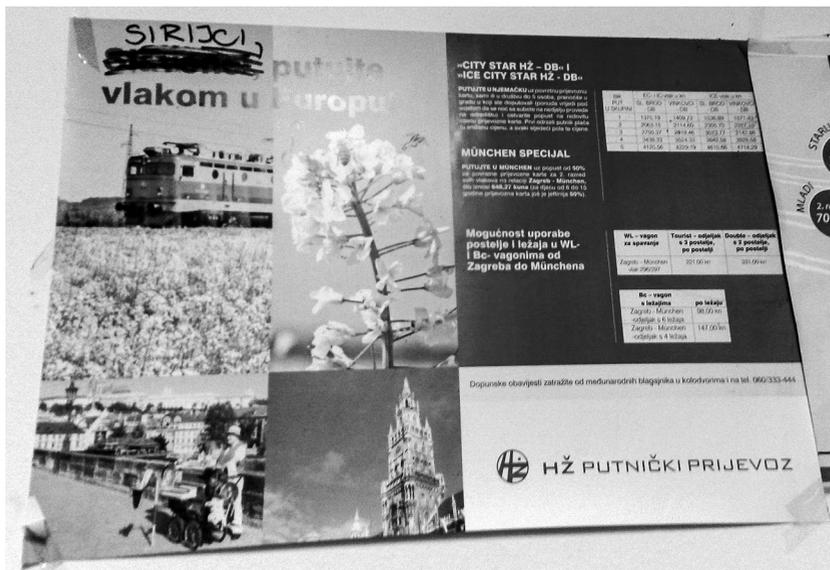


Fig. 5 — «Syriens (Slavons), voyagez en train vers l'Europe !», gare de Tovarnik, 08-12-2015. Cliché M. Dujmovic.

Les manifestations des interactions : entre conflits et solidarités

La mobilité coexiste avec des « valeurs, identités et mémoires » relatives au « capital d'autochtonie »⁴⁷. À Tovarnik, celui-ci est forgé par la pratique religieuse (« ici, dans nos confins catholiques, on est plus pratiquants qu'à Zagreb »)⁴⁸, par la célébration de fêtes slavonnes traditionnelles suivant un rituel d'ouverture du foyer (« puis, le 21 octobre, ici, c'était "*Kirbaj*" »), comme par les souvenirs des très graves inondations qui ont touché les habitats de la région au printemps 2014. L'acte de charité chrétienne, le respect de la tradition hospitalière, comme le devoir de secours humanitaire sont entrés en résonance lorsque des milliers de migrants sont arrivés à Tovarnik : « Nous comme locaux on est toujours désireux d'aider. Les locaux se sont organisés, ils ont donné ce qu'ils avaient dans leurs maisons. Les gens ont tous réagi comme si [les migrants] étaient dans la détresse ». Ces premières réactions ont vite laissé place à une crainte du débordement : « Chez nous il y a 1 500 personnes, et chez eux en un jour ils étaient 7 000, donc ils étaient quatre fois plus nombreux que nous ». Mis à part des incidents isolés, la dimension conflictuelle de la coprésence concerne des usages concurrents de ressources locales (« nous avons des coûts, c'est la commune qui paie les pompiers, la gestion des ordures ») et nationales (« en tant que petit État qui n'a pas d'argent pour les paies et pour les retraites, on a réussi à s'organiser pour que ces gens ne paient rien »). Aux côtés de la volonté d'aider s'exprime celle de contrôler, une ambiguïté intrinsèque au principe de l'hospitalité qui s'apparente non seulement à « une réouverture », mais aussi à « un rite de passage avec ses phases de stage préliminaire, d'agrégation et de séparation destinées à maîtriser la situation »⁴⁹.

Bien loin de marquer l'impossibilité de la coexistence, ces processus doivent plutôt nous faire réfléchir à ce qui, aux côtés des structures, concerne la « capacité d'agir » d'individus généralement représentés comme « subalternes » ou « dominés »⁵⁰. Dans la perspective des thèses sur l'autonomie des migrations, il convient de restituer les « résistances et pratiques conflictuelles novatrices », les « tactiques de défense » et les « luttes » des migrants⁵¹ et des individus qui en sont solidaires. Ces solidarités s'incarnent souvent dans des lieux perçus eux aussi comme « dominés » ou « marginaux »⁵². Entre les camps, à proximité des espaces frontaliers, dans des zones d'attente intermédiaires où les personnes sont à l'arrêt le long des routes balkaniques, des groupes de « volontaires libres » de multiples pays affluent à partir de 2015 pour fournir aux migrants des abris, des repas chauds, des soins médicaux. Certaines mobilisations nées à l'été 2015 se structurent peu à peu, comme le mouvement « *Guerilla — Are You Syrious* » dont les militants m'expliquent en décembre 2015 qu'ils viennent de se fonder en association afin d'accéder au camp de Slavonski Brod.

D'autres regroupements impliqués dans la défense des droits des migrants de façon plus constante et politisée sont mobilisés à cette période, en particulier le mouvement *No Border-Croatia* qui a redéployé en 2015 ses activités vers l'information auprès des migrants et des militants par la diffusion de rapports de terrain, de tracts et de cartes figurant les points-frontières ouverts⁵³ (Fig. 6).

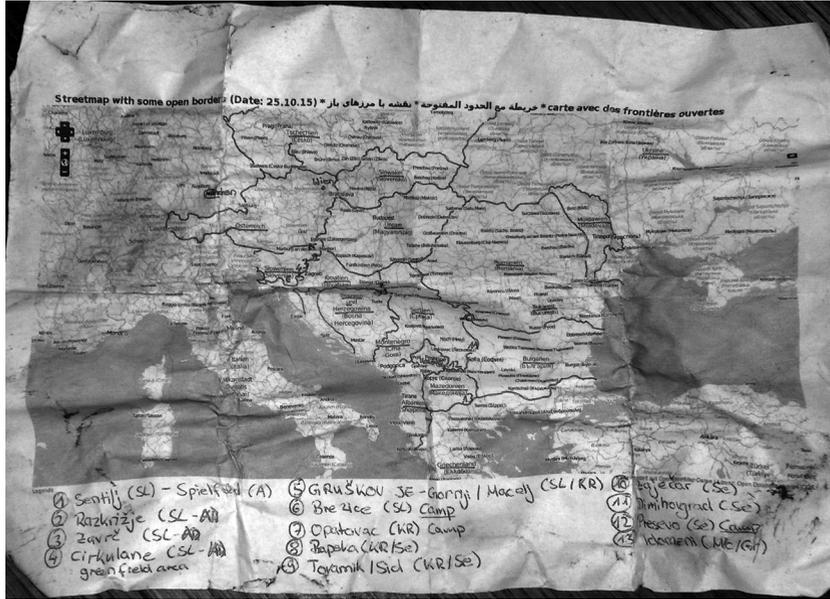


Fig. 6 — « Carte avec des frontières ouvertes » trouvée fin octobre 2015 à Tovarnik, 08-12-2015. Cliché M. Dujmovic.

À la suite de la fermeture officielle du corridor migratoire en mars 2016, la plupart des « camps de transit » sont transformés en lieu de détention. En dehors de ces espaces d'enfermement institutionnels, les migrants sont à l'arrêt dans des interstices urbains ou frontaliers. Un faisceau de solidarités quotidiennes se développe dans des squats, des domiciles privés comme sur les réseaux sociaux. Ils impliquent des citoyens croates, des migrants balkaniques, des migrants issus de pays non alignés arrivés en Croatie pendant la période titiste, des migrants qui ont obtenu il y a peu une protection internationale de l'État croate comme des migrants qui continuent d'arriver en Croatie, où ils demeurent dans l'attente de la résolution de leur statut ou de la poursuite de leur voyage.

Considérer simultanément les hypothèses de la diffusion de la mise en camp et du « dispositif spatial contradictoire » a permis d'étudier les interactions intérieur-extérieur et la nature de la limite qui sépare ces

deux ensembles. Limite topologique manifestant une discontinuité au sein du dispositif de contrôle, elle apparaît comme une limite topographique qui «joint autant qu'elle sépare» si l'on déplace le regard sur les individus en contact⁵⁴. Aussi, l'effectivité du «système d'ouverture et de fermeture»⁵⁵ du camp n'importe pas tant que la capacité de celui-ci à suggérer qu'il constitue un «lieu autre» aménagé pour «maintenir au-dehors». Pour atteindre cette portée symbolique, voire dissuasive⁵⁶, le dispositif spatial de contrôle procède à une territorialisation dans les espaces dédiés des camps. Ce processus alterne avec des mouvements de déterritorialisation par les mobilités gouvernementales contraintes comme par les tactiques et solidarités qui permettent de contourner les logiques d'assignation du camp⁵⁷. Le troisième temps de la métaphore deleuzienne, le processus de reterritorialisation⁵⁸ vers le camp, s'illustre par des adaptations du dispositif de contrôle telles que la criminalisation de l'aide aux migrants en dehors des camps⁵⁹.

En définitive, la variation des échelles poursuivie au long de cette réflexion éclaire les processus de construction des territorialités en dessinant des liens «entre les discours et les objets», c'est-à-dire entre «les régimes d'énoncés» et «les régimes de visibilité» produits par le camp⁶⁰. En d'autres termes, matérialité et idéalité, infrastructure et superstructure doivent être pensées comme des niveaux qui ne cessent d'interagir pour fonder les espaces des sociétés.

Appliquée aux «camps de transit», cette démarche invite à dépasser le paradigme inclusion-exclusion pour porter le regard sur le rôle médiateur des espaces du contrôle migratoire dans la construction des identités et du rapport à l'Autre. Les catégorisations et les assignations auxquelles recourt l'encampement, incompatibles avec le vivre-ensemble, n'entravent pas totalement les processus relationnels germant de la rencontre avec autrui. «Passant outre» les limites posées par le contrôle migratoire, des acteurs migrants et non migrants créent des territoires inédits par une «transgression du code» (hospitalité), voire une «prise de conscience collective» (autonomisation)⁶¹. C'est probablement dans ce genre de «nouvelles connexions, souples et résiliaires, des relations interterritoriales» que réside un territoire humaniste, mû par une vision positive de l'altérité⁶².

Notes

1. Nous utiliserons la notion de dispositif au sens foucauldien, pour désigner « un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit aussi bien que du non-dit ». Voir M. Foucault, 1994 [1977], p. 299.
2. MUP, 2016, p. 129.
3. Nous utiliserons ici la forme italique pour le terme *territoire* lorsqu'il est employé dans le sens du découpage administratif. Les caractères romains s'appliqueront au territoire entendu comme un espace approprié.
4. Le terme de camp reste « un mot malade » associé au régime concentrationnaire. Son usage contemporain, souvent associé à un lexique militant, est néanmoins heuristique si l'on adopte une définition élargie, englobant l'ensemble des lieux de mises à l'écart des étrangers de type ouverts, semi-ouverts comme fermés. En plus d'échapper à l'euphémisation des termes officiels (tels que « centre de rétention », « centre d'accueil » et « centre de transit » que nous citerons entre guillemets), ce choix sémantique permet de restituer les connexions et les associations entre des lieux de confinement multisitués. Il convient néanmoins, quand on utilise ce mot, d'être attentif aux risques de lissage ou de focalisation sur l'exercice du pouvoir qui peuvent occulter la complexité des interactions dans et avec ces espaces protéiformes. Voir : G. Agamben, 1997, p. 182 ; M. Bernardot, 2008, p. 15-16, 41-43 ; M. Darley, 2007, p. 44 ; M. Dujmovic, 2016b ; Migreurop, 2004.
5. Nous privilégierons le terme « migrant » pour désigner tout individu (femme ou homme) en situation de migration internationale, y compris dans le cas de personnes qui, fuyant des situations de guerre, sont susceptibles d'obtenir le statut de « réfugié » tel que défini par la Convention de Genève de 1951. En effet, le terme couramment mobilisé de « réfugié » tend à minorer les restrictions en matière d'accès aux procédures et au statut de protections internationales en Europe. De plus, il introduit une dichotomie entre migrants économiques et demandeurs d'asile qui est fortement remise en cause par la littérature scientifique comme par les trajectoires administratives des migrants. Voir L. Pillant, L. Tassin, 2015, p. 26.
6. Extrait de la visite officielle filmée au camp de Slavonski Brod, 09-12-2015. La spectacularisation médiatique culmine avec un reportage filmé depuis un hélicoptère survolant le camp de Slavonski Brod [<http://hr.n1info.com/a84577/Video/Info/Izbjerglicki-kamp-u-S.Brodu-Povecava-se-strah-od-zice.html>].
7. Extrait d'un entretien avec le ministre de l'Intérieur croate Ranko Ostojić, Slavonski Brod, 09-12-2015.
8. O. Givre, 2009, p. 4.
9. M. Dujmovic, 2016a, p. 36.

10. O. Milhaud, 2009, p. 5.

11. Voir le site de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne : <http://www.eu2015lu.eu/fr/actualites/articles-actualite/2015/10/25-reunion-route-balkans/index.html>.

12. Hors citations, le terme « crise » sera employé entre guillemets. En effet, ce construit politique et médiatique contribue à occulter certaines réalités des phénomènes migratoires contemporains et de leur contrôle. Souvent mobilisé de façon sensationnaliste, cet énoncé revêt un caractère présentiste en masquant les continuités historiques avec les « crises » passées et en présumant la stabilité de la situation antérieure à 2015. L'utilisation de ce terme est d'autant plus délicate qu'il est doté d'une valeur performative : l'annonce d'une catastrophe à venir avec l'arrivée de populations migrantes assimilées à des mouvements massifs et invasifs a permis l'extension de fonds et de programmes destinés à leur contrôle. La rhétorique de l'urgence accolée à celle de la « crise » a légitimé la mise en place de pratiques et de normes en théorie exceptionnelles, mais qui se sont normalisées voire étendues au reste de la population (restauration de contrôles aux frontières, modifications législatives criminalisant les personnes migrantes et leurs soutiens). Le discours adjacent à ces mesures à propos d'une « crise » qui serait « permanente », tout comme la bataille sémantique qui se joue autour de ses qualificatifs (« des migrants », « des réfugiés », « des politiques migratoires », « de l'accueil », « de l'état de droit », etc.) rendent complexe la délimitation temporelle et conceptuelle de cette notion. Voir : C. Del Biaggio, R. Rey, 2016 ; M. Dujmovic, 2015 ; 2016b.

198

13. Extrait d'un entretien avec le ministre de l'Intérieur croate Ranko Ostojić, Slavonski Brod, 9-12-2015.

14. Extrait du journal de terrain, octobre 2015. À l'époque où le camp d'Opatovac est en fonction, le franchissement de la frontière s'effectue principalement à Bapska-Berkasovo, un ancien point-frontière aboli en juillet 2013. C'est donc par un lieu « informel » que les autorités croates organisent l'entrée des migrants sur le *territoire*, au point que je ne serai pas autorisée à le franchir bien qu'étant munie de mon passeport.

15. Extrait d'un entretien avec le ministre de l'Intérieur croate Ranko Ostojić, Slavonski Brod, 09-12-2015.

16. N. Gill, 2009 ; B. Michalon, 2013, p. 147.

17. M. Lussault, 2007, p. 45, p. 51, p. 54.

18. Extrait d'un entretien avec l'adjoint au maire de Tovarnik, Tovarnik, 04-10-2015.

19. Extrait d'une discussion avec un responsable du DUZS, trajet Tovarnik-Slavonski Brod, 09-12-2015.

20. Extrait de la visite officielle filmée au camp de Slavonski Brod, 09-12-2015.

21. M. Lussault, 2007, p. 67.

22. Extrait d'un entretien avec l'adjoint au maire de Tovarnik, Tovarnik, 04-10-2015.

D'une précarisation à l'autre

23. S. Rosière, 2007, p. 12.
24. O. Milhaud, 2009, p. 72.
25. Voir le communiqué sur le site de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne : <http://www.eu2015lu.eu/fr/actualites/articles-actualite/2015/10/25-reunion-route-balkans/index.html>.
26. Extrait de la visite officielle filmée au camp de Slavonski Brod, 09-12-2015.
27. Extrait de la visite officielle filmée au camp de Slavonski Brod, 09-12-2015.
28. Extrait d'une discussion avec Maxime, bénévole du CMS, Slavonski Brod, 11-12-2015.
29. D. Diminescu, 2002, p. 7 ; M. Lussault, 2007, p. 55.
30. M. Foucault, 2009 [1966], p. 30.
31. S. Laacher, 2005, p. 120, p. 122.
32. Extrait d'une discussion avec le chef de la police spéciale en gare de Tovarnik, Tovarnik, 03-10-2015.
33. S. Laacher, 2005, p. 120.
34. G. Di Méo, 1998, 1999, p. 82.
35. Le dépôt de la candidature croate à l'espace Schengen initialement prévu à l'été 2015 a été repoussé à 2018 du fait de l'épisode migratoire de 2015-2016.
36. O. Givre, 2009, p. 7.
37. Ce que Guy Di Méo nomme «l'infrastructure géoéconomique». Voir G. Di Méo, 2014, p. 45.
38. M. Bernardot, 2005, p. 46.
39. Extrait d'un entretien avec l'adjoint au maire de Tovarnik, Tovarnik, 04-10-2015.
40. Extrait d'un entretien avec l'adjoint au maire de Tovarnik, Tovarnik, 04-10-2015.
41. Ružica a elle-même été réfugiée politique en France dans les années 1990. Extrait d'une discussion avec Ružica, Tovarnik, 08-12-2015.
42. Ce que Guy Di Méo nomme la «superstructure», composée des instances politique et idéologique. G. Di Méo, 2014, p. 47.
43. M. Dujmovic, 2013, p. 45.
44. M. Dujmovic, 2015, p. 2.
45. Analyse de discussions recueillies dans le journal de terrain, automne 2015.
46. S. Carof *et al.*, 2015, p. 10.
47. O. Givre, 2009, p. 7 ; F. Ripoll, S. Tissot, 2010, p. 6.
48. Toutes les citations de ce paragraphe sont extraites d'un entretien avec l'adjoint au maire de Tovarnik, Tovarnik, 04-10-2015.
49. A. Gotman, 2001, p. 46.

50. G. Marcus, 1995, p. 111 ; C. Schmoll, 2013, p. 2.
51. M. De Certeau, 1980 ; S. Mezzadra, 2004, p. 20.
52. O. Givre, 2009, p. 7 ; H. Lefebvre, 2000, p. 48, p. 430.
53. Ce groupe existe depuis 2013 et concentre habituellement son action dans la capitale et autour des lieux d'enfermement d'étrangers. Extrait d'un entretien avec une militante *No Border-Croatia*, Zagreb, 05-07-2015.
54. M. Lussault, 2007, p. 116.
55. C'est le cinquième principe des hétérotopies foucaaldiennes. Voir M. Foucault, 2009 [1966], p. 32.
56. M. Darley, 2007, p. 32.
57. G. Deleuze, F. Guattari, 1973, p. 162.
58. *Ibid.*, p. 306.
59. En 2016, l'article 43 de la loi sur les étrangers fait l'objet d'une proposition de loi visant à sanctionner d'une amende sévère et d'une peine de prison toute «tentative d'aide» aux étrangers en situation d'entrée, de transit et de séjour irrégulier en Croatie. Voir M. Dujmovic, 2016 b, p. 26.
60. O. Milhaud, 2009, p. 70.
61. A. Gotman, 2001, p. 46 ; C. Schmoll, 2013, p. 200.
62. G. Di Méo, 1998.

Bibliographie

- Agamben G., 1997, *Homo sacer. Le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Seuil.
- Agier M., 2008, *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion.
- Bernardot M., 2005, «Être interné au Larzac. La politique d'assignation à résidence surveillée durant la guerre d'Algérie (1958-1962)», *Politix*, 69, p. 39-62.
- Bernardot M., 2008, *Camps d'étrangers*, Broissieux, Éditions du croquant.
- Carof S., Hartemann A., Unterreiner A., 2015, «La construction de l'Autre. Définir les "identités à la marge" dans l'espace européen», *Politique européenne*, 47, p. 8-23 [<https://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2015-1-page-8.htm>].
- Darley M., 2008, *Frontière, asile et détention des étrangers. Le contrôle étatique de l'immigration et son contournement en Autriche et en République tchèque*. Thèse de doctorat de Science politique, CERI-Institut d'études politiques, Paris.
- De Certeau M., 1990, *L'invention du quotidien*. 1. *Arts de faire*, Paris, Gallimard, coll. «Folio essais».
- Del Biaggio C., Rey R., 2016, «"Crise" migratoire ou crise des politiques européennes?», *Vivre Ensemble*, 158 [<http://asile.ch/2016/07/25/decryptage-crise-migratoire-crise-politiques-europeennes/>].
- Deleuze G., Guattari F., 1973, *L'Anti-Œdipe*, Paris, Éditions de Minuit.
- Di Méo G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Éditions Nathan.
- Di Méo G., 1999, «Géographies tranquilles du quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales», *Cahiers de Géographie du Québec*, 43, 118, p. 75-93.
- Di Méo G., 2014, *Introduction à la géographie sociale*, Paris, Armand Colin.
- Diminescu D., 2002, «Les migrations à l'âge des nouvelles technologies», *Hommes et migrations*, 1240, p. 6-9.
- Dujmovic M., 2013, *Politique migratoire en Croatie et appropriations locales à la veille de l'adhésion à l'Union européenne : un gouvernement des migrations sous la contrainte?* Master 2 en Géographie, Aix-Marseille Université, Aix-en-Provence.
- Dujmovic M., 2015, «Croatie : comment l'on passe de l'accueil au contrôle des migrants», *Mediapart*, 18 sept. [<https://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/180915/croatie-comment-on-passe-de-laccueil-au-contrôle-des-migrants>].

- Dujmovic M., 2016a, « Du refuge au camp : habiter les territoires des centres pour demandeurs d'asile en Croatie », in E. Canepari, B. Mésini, S. Mourlane (dir.) *Mobil Hom(m)es, formes d'habitats et modes d'habiter la mobilité*, Paris, Éditions de l'Aube, p. 35-44.
- Dujmovic M., 2016b, « Balkans, du corridor au cul-de-sac », *Plein droit*, 111, p. 23-26.
- Foucault M., 1994, « Le jeu de Michel Foucault », in *Dits et écrits, II, 1976-1979*, Paris, Gallimard (1^{re} éd. 1977).
- Foucault M., 2009, *Le corps utopique, les hétérotopies*, Fécamp, Nouvelles Éditions Lignes (1^{re} éd. 1966).
- Gill N., 2009, « Governmental mobility: the power effects of the movement of detained asylum seekers around Britain's detention estate », *Political Geography*, 28, p. 186-196.
- 202 Givre O., 2009, « L'événement (*changer de système*) », document non publié [cité avec l'autorisation de l'auteur, projet Balkabas (ANR-08-JCJC-0091-01)].
- Gotman A., 2001, *Le sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*, Paris, PUF.
- Laacher S., 2005, « Éléments pour une sociologie de l'exil », *Politix*, 69, p. 101-128.
- Lefebvre H., 2000, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 4^e éd.
- Lévy J., Lussault M., 2013, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.
- Lussault M., 2007, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Le Seuil.
- Marcus G. E., 1995, « Ethnography in/of the world system: the emergence of multi-sited ethnography », *Annual Review of Anthropology*, 24, p. 95-117.
- Mezzadra S., 2004, « Capitalisme, migrations et luttes sociales. Notes préliminaires pour une théorie de l'autonomie des migrations », *Multitudes*, 19, p. 17-30.
- Michalon B., 2013, « Enfermer pour faire circuler, faire circuler pour enfermer. Les centres de rétention pour étrangers en Roumanie », *e-migrinter*, 11, p. 137-150.
- Migreurop, 2004, « Derrière le mot camp », *Migreurop*, 16 nov. [<http://www.migreurop.org/article675.html>].
- Milhaud O., 2009, *Séparer et punir. Les prisons françaises : mise à distance et punition par l'espace*. Thèse de doctorat de Géographie, Université Michel-de-Montaigne Bordeaux III.

- MUP – Service de la planification stratégique, de l'analyse et du développement, 2016, *Panorama statistique. Indicateurs de sécurité fondamentaux et résultats de travail en 2015 (Statistički pregled. Temeljnih sigurnosnih pokazatelja i rezultata rada u 2015. Godini)*, Zagreb [<https://www.mup.hr/public/documents/Statistika/Pregled%20sigurnosnih%20pokazatelja%20u%202015.%20godini.pdf>].
- Pillant L., Tassin L., 2015, « Lesbos, l'île aux grillages. Migrations et enfermement à la frontière gréco-turque », *Cultures & Conflits*, 99-100, p. 25-55.
- Ripoll F., Tissot S., 2010, « La dimension spatiale des ressources sociales », *Regards sociologiques*, 40, p. 5-7.
- Rosière S., 2007, « La modification coercitive du peuplement », *L'information géographique*, 1, p. 7-25.
- Schmoll C., 2013, « Jalons pour une réflexion sur la relation entre autonomie et migration en Europe du Sud », in K. Marius-Gnanou, Y. Raibaud (dir.), *Genre et construction de la géographie*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, p. 198-204.

